



# Comité de Quartier Sainte-Marie

## Compte-rendu de la réunion du 22 novembre 2023

La réunion débute à 20 heures 30 et se déroule en présence de :

**Marie-Lyse BISTUÉ** : Adjointe, responsable de la Démocratie Participative, en charge des Comités de Quartiers

**Marie SAYERSE** : Éluë référente du quartier

**Michel BARRERE** : Correspondant du quartier

**Pierre CLAVERIE** : Correspondant du quartier

**Jean-Max DUCOUSSO** : Correspondant du quartier

**Flora LAPERNE** : Conseillère municipale

**Céline BODET** : Éluë référente du quartier (absente – excusée)

**Chantal LECOMTE** : Éluë référente du quartier (absente – excusée)

Adresses mails : ml-bistue@oloron-ste-marie.fr  
c-bodet@oloron-ste-marie.fr  
m-sayerse@oloron-ste-marie.fr  
c-lecomte@oloron-ste-marie.fr

24 participants

## 1) Questions / Réponses

### Point 130 : Rue Adoue

Cette rue manque de poubelles. Est-il possible d'en installer à proximité du centre des impôts ?

**Réponse** : Oui, les poubelles seront installées en janvier-février.

### Point 131 : Rue Auguste Peyré

Les dos d'âne devant l'école sont trop hauts.

**Réponse** : Ils permettent de faire ralentir au maximum les véhicules autour d'un point sensible (école).

### Point 132 : Rue Pierre et Marie Curie

En face du bar « Les Pyrénées », une haie déborde sur le trottoir le rendant impraticable.

**Réponse** : Les Services Techniques vont adresser un courrier aux propriétaires.

### Point 133 : Rue Honoré Baradat

a) Présence d'une haie non taillée.

**Réponse** : Les Services Techniques vont adresser un courrier aux propriétaires.

b) Un camion stationne dans cette rue depuis plus d'un an.

### Point 134 : Rue Frédéric Chopin

Une benne de chez Mays Motoculture est mal stationnée à proximité du pont du lavoir.

### Point 135 : Rue Georges Brassens

La vitesse des véhicules est excessive.

Est-il possible de mettre des haricots et un sens unique pour contrarier cette vitesse ?

**Réponse** : Possibilité de mise en place d'un radar dès le mois de janvier. Suite aux résultats, la création d'ilots provisoires sera étudiée.

### Point 136 : Rue de Révol

Certains cyclistes roulent trop vite. Quelles solutions ?

**Réponse** : Les travaux d'aménagement n'étant pas terminés, il convient d'attendre la mise en service de la rue avec l'ensemble des panneaux et de la circulation pour voir si les évolutions des usagers et les dispositifs à mettre si cela est nécessaire.

### Point 137 : Rue Maurice Ravel

Suite aux travaux de réparation de la fuite de gaz, le remblai dans la rue s'affaisse.

**Réponse apportée lors de la réunion** : Avant de réaliser les travaux de réfection de la chaussée, il faut attendre que le terrain se soit tassé.

*Retour d'expérience suite à la fuite de gaz : les habitants évacués ont cherché à connaître l'heure de fin des travaux pour regagner leur logement. Ils ont eu de la peine à trouver un interlocuteur. Il semble que la gestion de cette information ait été mal maîtrisée.*

**Réponse** : L'urgence de l'intervention n'a pas permis la réalisation d'une information complète. Les Services Techniques essaieront d'améliorer la communication.

### **Point 138 : Rue Berthe Morisot**

L'extinction de l'éclairage public de 23h à 5h ne rassure pas certains habitants.

**Réponse apportée lors de la réunion** : Les services de sécurité (Gendarmerie) informent que les vols se produisent très majoritairement en journée. L'absence d'éclairage la nuit complique la réalisation des cambriolages (difficultés à se déplacer, nécessité d'utiliser un éclairage individuel facilement repérable). Ce dernier élément facilite le repérage de délinquants.

Effectivement, l'obscurité produit un sentiment d'insécurité irrationnel et naturel. Progressivement, la ville sera équipée d'éclairage à détection de présence dont les lampes à faible éclairage s'allumeront successivement au passage d'un piéton, d'un cycliste, d'un véhicule.

### **Point 139 : Boulevard François Mitterrand**

a) Les lumières du passage piétons à proximité de la Gendarmerie sont trop fortes.

**Réponse** : L'objectif est la sensibilisation des automobilistes aux passages piétons avec un éclairage plus fort.

b) Demande d'un détecteur de présence devant l'entrée du Lycée Jules Supervielle.

**Réponse** : Le Lycée est une propriété du Conseil Régional.

c) Contre-allée : Des semi-remorques passent en plein jour.

### **Point 140 : Quartier Darmaillacq**

a) Quelles solutions pour ce quartier qui est en zone inondable ?

**Réponse** : Il existe aujourd'hui un écrêteur qui protège l'ensemble des zones inondables de crues centennales.

b) Les membres du comité demandent des informations sur l'écrêteur d'Agnos.

**Réponse** : L'écrêteur est géré par le SMGOAO. Pour plus d'informations et une présentation de l'ouvrage et de son fonctionnement, il faudrait se rapprocher du Président de ce syndicat.

### **Point 141 : Chemin de château d'eau**

En cas de forte pluie, le château d'eau déborde.

**Réponse** : Il s'agit du trop plein de réservoir de St-Pée qui dans le fonctionnement actuel du réseau de distribution est inévitable. Les travaux qui vont être engagés en avril 2024 sur le dispositif de production du l'Ourtau vont permettre de s'affranchir de ce phénomène.

### **Point 142 : Rue Saint-Grat**

a) Des pavés s'enfoncent dans le sol au niveau du ralentisseur.

**Réponse** : Les pavés ont été vérifiés – ils ne présentent, pour le moment, aucun danger.

b) Une personne nourrit les pigeons devant la Cathédrale.

**Réponse apportée lors de la réunion** : Présentation de la résolution d'un conflit suite au nourrissage de pigeons : un des protagonistes a fait intervenir le conciliateur (service de la justice). Une solution satisfaisant les deux partis a été trouvée et mise en œuvre.

### **Point 143 : Rue des Barats**

Est-il possible de délimiter les places de parking qui se trouvent derrière l'EHPAD L'âge d'or ?

**Réponse** : Les Services Techniques ont bien enregistré cette demande.

### **Point 144 : Rue Gérard Roussel (Biocoop)**

Danger dû à une vitesse excessive des véhicules. Est-il possible d'envisager la mise en place d'aménagements afin de faire ralentir cette vitesse ?

**Réponse** : Un radar de contrôle sera mis en place au mois de février. Suite aux résultats, la création d'îlots provisoires sera étudiée.

### **Point 145 : Rue Eugène Renaux**

Le panneau de la rue qui va au foot est trop bas ; les passants s'y cognent.

**Réponse** : La modification est prévue pour ce début d'année.

### **Point 146 : Place Georges Clémenceau**

À qui appartient les poubelles qui sont contre le mur de la mairie ? (Externat Notre-Dame).

### **Point 147 : Divers**

a) Des membres du comité de quartier demandent la création d'un jardin partagé.

**Réponse** : Cette proposition sera transmise aux élus en charge de ces dossiers pour avis.

b) Est-il possible de revoir les sens de circulation dans le quartier avec mise en place de plus de sens uniques ?

**Réponse** : Les Services Techniques souhaitent savoir pour quelles rues et quels objectifs ? Ils sont à la disposition du comité pour organiser une réunion de travail.

c) Présence de déchets et crottes de chiens sur les trottoirs et espaces verts.

Sujet systématiquement évoqués lors des réunions. Nombre d'habitants se plaignent de ces désagréments.

**Réponse apportée lors de la réunion** : L'incitation à modifier les comportements des contrevenants, tant par la pédagogie, l'appel au civisme que la répression (difficile à mettre en œuvre) montre ces limites.

Quant à multiplier les poubelles, leur présence atténuera les dépôts de déchets mais ne le supprimera pas du fait des habitudes des personnes négligentes. Par ailleurs, plus il y aura de poubelles, plus il y aura des tournées d'enlèvement et une augmentation du coût de fonctionnement du SICTOM.

d) Trottoirs encombrés par les haies débordant dans des jardins et le stationnement de véhicules.

Sujets systématiquement évoqués lors des réunions.

**Réponse apportée lors de la réunion** : Concernant les débordements de haies sur les trottoirs, les services de la mairie transmettent des courriers rappelant aux propriétaires leurs obligations de taille pour éviter de déborder sur les trottoirs.

Les stationnements de véhicules sur les trottoirs restent fréquents notamment aux heures d'entrées et de sorties des écoles et de locaux abritant des activités pour les enfants (exemple école de danse terpsychore). Cela est paradoxal : les parents sont attentifs à la sécurité de leurs enfants et le stationnement de leurs propres véhicules sur les trottoirs détourne les déplacements piétons sur la chaussée...

La Police Municipale et la Gendarmerie dressent occasionnellement des procès-verbaux. La Police Municipale est également présente régulièrement et alternativement aux entrées et sorties des écoles.

## **Point 148 : Friche**

Un Repair Café est-il prévu dans le cadre de l'aménagement de la friche ?

**Réponse :** La friche comprend un espace de 140m<sup>2</sup> dédié à la fabrication-réparation-bricolage. Pour le café, le projet est composé de 2 kiosques et d'un restaurant où il sera possible de consommer et emporter des boissons au niveau du bricolab.

L'Inf'Oloron distribué en janvier 2024 présente en détail les espaces de « la friche ».

## **2) Informations**

Des haricots ont été mis en place rue Michaux et rue Pierre Daguerre afin de faire ralentir les véhicules. Les priorités ont été inversées.

Quartier des douanes : remerciements pour la venue des services et des élus.

La reprise de voirie sera mise dans le programme 2024.

Présence de rats sur le terrain d'une maison inhabitée. Les services de la mairie ont contacté le propriétaire pour l'informer de la situation.

Rappel : les services techniques programment 2 campagnes annuelles de dératisation. La réglementation interdit la mise à disposition des produits de lutte contre les nuisibles au public.

Risque routier et circulation « douce ». Dans les voies de circulation se côtoient piétons, cyclistes, utilisateurs de trottinettes, cyclomotoristes et automobilistes. Chacun est un risque pour l'autre sachant que le piéton, le cycliste, le cyclomotoriste et l'utilisateur de trottinette sont très vulnérables.

La première action est de limiter la vitesse des automobilistes et des cyclomoteurs.

Objectif : meilleure anticipation des situations, temps de réponse disponible face à l'urgence plus court, réduction de la force du choc et de la gravité des blessures (réduction forte de la mortalité également).

Mais, face aux pratiques délinquantes (irrespect des limitations de vitesse), des solutions techniques sont mises en œuvre : dos d'ânes, déhanchements (haricots), ronds-points, inversion de priorité. Malheureusement, il reste des conducteurs qui ignorent le pourquoi de la limitation de la vitesse et de ces obstacles. Il s'agit de continuer à travailler sur l'évolution des pratiques vers une mobilité douce où chacun utilisera plus fréquemment ces jambes que sa voiture...

**Prochaine réunion du Comité de Quartier : mercredi 24 janvier 2024 à 20h à l'ancienne mairie.**